

Introduction

Environ un million et demi de Canadiens vivent et travaillent à l'étranger. La grande majorité d'entre eux réussit très bien et, pour beaucoup, il s'agit d'une expérience enrichissante. Si vous envisagez de travailler dans un pays étranger, vous devrez vous occuper d'une foule de détails avant de partir. En vous préparant avec soin et en planifiant judicieusement votre projet, vous mettrez toutes les chances de votre côté pour profiter en toute sécurité d'une expérience internationale qui vous apportera beaucoup.

La brochure *Travailler à l'étranger – Comment y voir clair* renferme des renseignements pratiques qui vous aideront à faire de votre projet une réussite. Vous y trouverez également des conseils sur ce qu'il faut faire quand les choses ne marchent pas comme prévu. Lisez-la avant de partir et mettez-la dans vos bagages pour la consulter au besoin.

La Direction générale des services consulaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) tient à offrir à tous les Canadiens

des services efficaces et rapides dans le monde entier. Nous savons que certaines situations ne sont pas faciles à régler seul : un accident, une maladie, des problèmes juridiques ou des différences linguistiques ou culturelles. Si vous avez des difficultés pendant votre séjour de travail à l'étranger, nous sommes là pour vous aider, 24 heures sur 24, sept jours sur sept, par l'entremise de notre réseau de 271 bureaux dans le monde entier. Vous trouverez la liste de ces bureaux dans la brochure *Bon voyage, mais...*

POUR PLUS D'INFORMATION

La section « Sources d'information » renferme des informations sur des publications, ressources et programmes offerts par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et par d'autres ministères et organismes qui sont mentionnés tout au long de ce texte. Vous y trouverez également des suggestions de lectures complémentaires.